



La prévention
de la perte d'autonomie
des personnes âgées de 75 ans et plus

BORDEAUX
Parcours Santé
des aînés

Paerpa

DES ACTEURS COORDONNÉS POUR
UNE AUTONOMIE PRÉSERVÉE

Paerpa

Bordeaux, territoire pilote Pour le parcours de santé des aînés

20 000
+75 ans



1/3
hospitalisé
dans l'année



50%
via les urgences



Face aux situations complexes, un accompagnement pour coordonner les réponses est nécessaire

Les enjeux de l'autonomie

- Près de 20 000 personnes âgées de 75 ans et plus à Bordeaux
- La moitié vit seule à son domicile
- Un tiers a été hospitalisé dans l'année pour une durée moyenne de 12 jours
- Près de la moitié des hospitalisations passe par les urgences

Des professionnels mobilisés à accompagner

- Avec une offre de santé supérieure à celle de la Gironde, la coordination des soins reste l'enjeu principal pour les acteurs de santé de Bordeaux.
- Le médecin traitant grâce à sa proximité avec le patient et à sa connaissance de ses conditions de vie est le pivot du dispositif de santé pour identifier les bonnes réponses.



Personnes Âgées En Risque de Perte d'Autonomie

Une expérimentation nationale

Le dispositif national PAERPA a pour objectif d'améliorer la prise en charge des personnes âgées de 75 ans et plus, en mettant fin aux difficultés ou ruptures dans leur prise en charge. En partant des besoins de la personne et de ses aidants, les actions mises en œuvre visent ainsi à mieux coordonner les différents intervenants en ville, à l'hôpital, ou dans le secteur médico-social.

Le projet est d'accompagner les professionnels de santé en ville, au bénéfice des patients et de leur entourage, qui s'organisent pour :

- pérenniser un maintien à domicile de qualité,
- éviter un recours excessif à l'hospitalisation souvent dommageable pour l'autonomie des personnes âgées,
- faciliter le retour à domicile après hospitalisation.

Le dispositif PAERPA est expérimenté sur 9 territoires de 2014 à 2017, sur la base d'un cahier des charges national.

PAERPA Bordeaux, un projet partenarial

Le projet PAERPA de Bordeaux est porté par l'Agence régionale de santé d'Aquitaine avec l'appui des partenaires institutionnels et des acteurs de santé du territoire.

Des besoins bien identifiés, une offre de soins d'un bon niveau et un engagement des acteurs locaux sont les atouts de ce projet.

- **Le dispositif PAERPA Bordeaux s'appuie sur une action partenariale, un soutien financier, une organisation opérationnelle et un calendrier qui permet un déploiement progressif.**

L'accompagnement des professionnels de santé de proximité, des personnes âgées et des proches est la priorité du projet.

PAERPA au plus près des quartiers de Bordeaux.



Tous coordonnés

De nouveaux moyens pour aider les professionnels et accompagner les patients de 75 ans et plus



La plateforme autonomie seniors : un point d'entrée unique

La plateforme coordonne tous les moyens pour aider les professionnels dans leurs démarches, accompagner et améliorer l'orientation des personnes âgées et de leurs aidants. Elle peut être directement sollicitée par un numéro vert, un site internet ou en se rendant dans ses locaux à la Cité municipale de Bordeaux.



Pour les professionnels :

- disposer d'une permanence téléphonique (24h/24) pour les professionnels de santé libéraux,
- faciliter les démarches et les aider dans la prise en charge de leurs patients (mobilisation de dispositifs ou d'accompagnement sanitaire, social ou médico-social y compris en situation d'urgence, recours à des avis de spécialistes...)
- coordonner les actions mises en œuvre autour de la personne âgée et de son entourage et suivre leur réalisation
- assurer le suivi administratif des Plans Personnalisés de Santé (PPS)



Pour les personnes âgées et leurs aidants :

- informer et orienter dans le parcours de santé
- faciliter l'accès à des dispositifs de prévention
- mobiliser un dispositif social ou médico-social

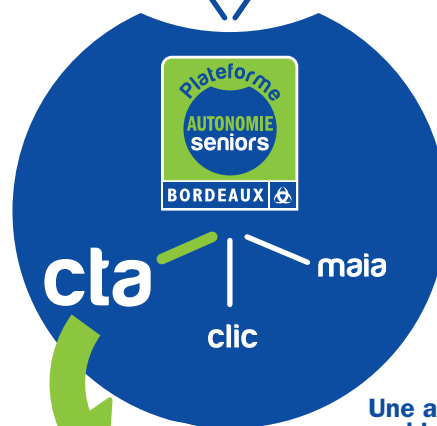
Une coordination renforcée

La «Plateforme Autonomie Seniors» regroupe à Bordeaux trois dispositifs complémentaires en faveur de l'autonomie des personnes âgées :

- la Coordination Territoriale d'Appui (CTA) qui assure le fonctionnement opérationnel du nouveau dispositif PAERPA,
- le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC),
- la Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'Aide et de soins dans le champ de l'Autonomie (MAIA).

Selon les demandes des personnes âgées, des proches ou des professionnels, les réponses sont apportées par le dispositif le plus adapté (CTA, CLIC ou MAIA).

Accueil du public,
téléphone, site internet :
un accès simple
et direct



Un Plan Personnalisé de Santé (PPS)

Le médecin traitant avec un infirmier et/ou un autre professionnel de santé peuvent mettre en place un Plan Personnalisé de Santé (PPS) autour d'un patient, pour mieux coordonner et mobiliser tous les acteurs de la prise en charge sanitaire et médico-sociale. Ces professionnels bénéficieront de l'assistance de la Coordination Territoriale d'Appui (CTA) de la cellule «Plateforme Autonomie Seniors».

Une assistance pour des réponses rapides et un suivi organisé



Une coordination des professionnels au plus près du patient : médecin traitant, infirmier, autres professionnels de santé

Plan Personnalisé de Santé

Tous mobilisés

Des dispositifs innovants pour l'autonomie

Une mobilisation importante des partenaires locaux a permis de créer des actions innovantes et diversifiées au service du maintien de l'autonomie des personnes âgées.



Prévenir la perte d'autonomie

- une **grille de repérage précoce** de la perte d'autonomie validée par le médecin traitant
- une **éducation thérapeutique du patient** en ambulatoire
- un **bilan diagnostique** par un kinésithérapeute pour prévenir les chutes
- une **équipe de soutien** aux aidants



Éviter les hospitalisations inadéquates

- la **permanence téléphonique** d'un gériatre du CHU de Bordeaux
- une **unité d'évaluation de gériatrie** du CHU de Bordeaux intervenant au domicile
- des **téléconsultations depuis les EHPAD** (cardiologie, dermatologie, ophtalmologie...)
- une **astreinte de soins infirmiers libéraux** de nuit
- un **EHPAD assurant le suivi à domicile** de personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer (couple aidant-aidé)



Mieux préparer le retour à domicile ou en institution en cas d'hospitalisation

- une **équipe d'urgence de nuit** pour un retour rapide au domicile après un passage aux urgences la nuit
- un **parcours de soins** mieux organisé pour les personnes âgées dans les établissements de santé
- des **chambres d'hébergement relais en urgence en EHPAD** après une hospitalisation



Diffuser et accompagner le bon usage du médicament

- **à domicile** avec les médecins libéraux, les infirmiers libéraux et les pharmaciens d'officine
- **en établissements et en EHPAD** en lien avec les médecins traitants

Développer des systèmes d'information partagés

- des **annuaires opérationnels** pour l'orientation des patients
- une **messagerie sécurisée santé**
- un **système d'information pour coordonner les soins et les acteurs (PAACO)**.



BORDEAUX
Parcours Santé
des aînés DES ACTEURS COORDONNÉS POUR
 UNE AUTONOMIE PRÉSERVÉE

Paerpa



Accueil du public
 et accueil téléphonique
 du lundi au vendredi
 de 8h30 à 18h

0 800 625 885
 Appel gratuit depuis un poste fixe

• Cité municipale de Bordeaux
 4, rue Claude Bonnier - Bordeaux



www.autonomieseniors-bordeaux.fr

Les grandes étapes

2015

- un déploiement progressif sur les 8 quartiers de Bordeaux
- des formations pour les professionnels
- des réunions publiques

2016 - 2017

- l'accompagnement et l'évaluation des dispositifs du projet

**Les partenaires engagés
 aux côtés de l'Agence régionale de santé d'Aquitaine :**

- la Ville de Bordeaux
- le Conseil général de la Gironde
- le Conseil régional d'Aquitaine
- les Unions régionales des professionnels de santé
- les organismes d'Assurance maladie et de retraite

Action inscrite dans :

